

VAE
VALIDATION
DES ACQUIS
DE L'EXPERIENCE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
EN AUVERGNE

Transformez votre expérience en diplôme




académie
Clermont-Ferrand

É greta

RÉSEAU
AUVERGNE
FORMEZ-VOUS À DEMAIN





**Vous justifiez d'au moins une année d'expérience professionnelle et/ou
extraprofessionnelle ?**

**Vous pouvez faire valider vos acquis pour obtenir un diplôme de l'Éducation nationale
en lien avec vos compétences.**





La VAE est une voie d'acquisition d'un diplôme au même titre que la formation.

A qui s'adresse la VAE ?

Sont prises en compte les activités professionnelles salariées, non salariées, bénévoles, de volontariat, ou exercées par une personne inscrite sur la liste des sportifs de haut niveau ou exercées dans le cadre de responsabilités syndicales, d'un mandat électoral ou d'une fonction électorale locale. Les périodes de formation en milieu professionnel, les stages effectués pour la préparation d'un diplôme ou d'un titre sont prises en compte sous certaines conditions.

La loi N°2002-73 du 7 janvier 2002 reconnaît un droit individuel à la validation des acquis de l'expérience et crée un congé individuel à la validation des acquis qui peut faire l'objet d'une rémunération.

Pourquoi réaliser une VAE ?

-  Pour obtenir un diplôme et faire reconnaître officiellement vos compétences
-  Pour évoluer professionnellement
-  Pour sécuriser votre parcours professionnel
-  Pour développer votre employabilité

Pour quels diplômes ?

Les diplômes professionnels de l'Éducation nationale et les diplômes de l'intervention sociale suivants sont accessibles par la voie de la VAE :

Niveau V : CAP, BEP, MC

Niveau IV : BAC PRO, BP, BT, MC, BMA, DEME

Niveau III : BTS, DMA, DECESF, DEES, DEETS

Niveau II : DCG, DTS

Niveau I : DSCG, DSAA



Comment réaliser une VAE avec le réseau des Greta ?

Etape 1 - Définir votre projet VAE

Le réseau des Greta :

- vous informe sur le déroulement de votre parcours VAE
- vous aide à choisir le diplôme le plus adapté à votre expérience professionnelle (étude de faisabilité)

Etape 2 - Déposer votre demande de recevabilité (livret 1)

Un formulaire de candidature est à compléter et doit être accompagné des pièces justificatives témoignant de votre expérience.

Votre dossier est ensuite instruit par le service VAE du rectorat (DAVA). Si les conditions d'accès à la VAE sont remplies un courrier notifiant la recevabilité vous est adressé et vous autorise à poursuivre votre démarche VAE.

Etape 3 - Constituer et déposer votre dossier de validation (livret 2)

Le livret 2 est un dossier dans lequel vous présentez en détail votre expérience professionnelle, il sert de support à votre entretien avec le jury.

Les conseillers VAE du réseau des Greta, habilités par le recteur de l'académie, vous propose différentes prestations d'accompagnement :

- atelier méthodologique : explicitation du livret 2
- entretien expert : aide au choix des activités à développer
- suivi individuel : conseils rédactionnels
- atelier de préparation à l'oral du jury

Votre livret doit être déposé auprès du service VAE du rectorat (DAVA) selon les modalités en vigueur.

Etape 4 - Se présenter devant le jury de validation

Le jury, composé de professionnels et d'enseignants, évalue vos compétences au regard des attendus du diplôme.

Les échanges permettent d'explicitier et compléter les informations développées dans votre livret 2. A l'issue de cet entretien, le jury peut décider de vous accorder tout ou partie du diplôme.

En cas de validation partielle, le réseau des Greta vous propose un conseil post-jury dans la perspective d'une nouvelle session de validation.

Pour tout renseignement relatif à la prise en charge financière de l'accompagnement VAE contactez votre Greta de proximité.



Contacts

Pour toute information relative à la démarche VAE :

 **N° Vert 0 800 300 308**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.vae-education-auvergne.fr

Réseau des GRETA -> accompagnement du candidat

GRETA Bourbonnais-Combraille

greta.bc@ac-clermont.fr
04 70 08 32 60

GRETA Clermont-Ferrand

greta-clermont-ferrand@ac-clermont.fr
04 73 26 35 06

GRETA Monts du Cantal

greta.monts-cantal@ac-clermont.fr
04 71 45 49 50

GRETA Nord-Allier

greta-nord-allier@ac-clermont.fr
04 70 46 99 00

GRETA Livradois-Forez

greta.livradois@ac-clermont.fr
04 73 82 31 71

GRETA du Velay

greta@velay.greta.fr
04 71 09 80 20

GRETA Dore-Allier

contact@greta-doreallier.fr
04 70 31 44 55

GRETA Val d'Allier

gretavalallier@ac-clermont.fr
04 73 55 09 92

www.greta-auvergne.fr

Consulter les référentiels des diplômes

<http://eduscol.education.fr/cid47633/les-diplomes-professionnels.html>



Le réseau des GRETA est référencé **DATADOCK**



académie
Clermont-Ferrand 

RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Dispositif Académique de Validation des Acquis
3 avenue Vercingétorix - 63033 CLERMONT FERRAND CEDEX 1